



SNUipp-FSU 23

SYNDICAT NATIONAL UNITAIRE
des Instituteurs, Professeurs d'écoles et PEGC
Section de la CREUSE
542 - Maison des Associations et des Syndicats
Immeuble de Braconne
23000 - GUERET
Téléphone : 05 55 41 04 81
Portable : 06 30 17 47 53
Courriel : snu23@snuipp.fr

COMMUNIQUE DE PRESSE

Absences non remplacées : plus d'une dizaine de classes non remplacées tous les jours....

Alerté par les enseignants des écoles creusoises depuis plusieurs jours pour le nombre de classes non remplacées, le SNUipp-FSU23 a mené l'enquête, la quasi-totalité des écoles a été contactée :

**Au moins 11 classes n'étaient pas remplacées mardi 17 février
Plus de 17 classes lundi 16 février**

Ce sont donc entre 300 et 500 élèves qui ont été répartis, chaque jour, dans les autres classes et ce sont tous les élèves des écoles concernées qui voient leurs conditions d'apprentissage se dégrader et donc tous les enseignants qui constatent une nouvelle dégradation de leurs conditions de travail.

Il convient d'ajouter à ce triste bilan les enseignants prenant en charge des élèves à besoins éducatifs particuliers qui ont été obligés d'abandonner leur mission pour « jouer le rôle du pompier » dans une classe.

C'est une journée perdue pour tout le monde !

Il semble que ce constat soit devenu la norme depuis plusieurs semaines en Creuse. Ce sont donc bien les dotations en postes insuffisantes qui se succèdent d'année en année qui sont en cause.

Comment sera-t-il possible d'améliorer la prise en charge des élèves l'an prochain avec 9 postes budgétaires en moins alors que seulement 18 élèves de moins sont attendus ?

Alors que l'État demande aux collectivités territoriales d'engager plus de 3 millions d'argent public par an en Creuse pour la mise en place des rythmes scolaires, la réponse du ministère à cet engagement est la suppression de 9 postes à la rentrée prochaine !!! Pour la réussite de tous les élèves, l'urgence était-elle d'ajouter une demi-journée de classe ou simplement permettre à chaque enfant d'avoir chaque jour de l'année scolaire un enseignant dans sa classe pour lui dispenser l'éducation à laquelle il a droit, permettre à chaque élève qui a un besoin éducatif particulier d'être pris en charge et à chaque enseignant de pouvoir effectuer ses missions dans des conditions acceptables chaque jour de l'année scolaire. Ces 3 millions d'euros d'argent public mobilisés en année pleine représentent l'équivalent de plus de 50 postes de professeurs des écoles supplémentaires.

Le SNUipp-FSU23 écrit dès aujourd'hui au Recteur de Limoges pour lui demander :

- **D'interroger le ministère pour une révision de la dotation académique prévue pour la rentrée 2015**
- **D'ouvrir la liste complémentaire du concours 2014 rénové pour recruter des personnels dès à présent**
- **D'intégrer les personnels qui sont en attente d'entrée dans le département**

Guéret le 18 février 2015

Contacts

SNUipp-FSU 23 : 05 55 41 04 81

06 30 17 47 53